

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inédit : l'Agence régionale de santé Paca se dote d'une commission de coordination pour l'offre de soins de proximité.

Marseille, le 28 juin 2011.

La création, mardi 28 juin 2011 à la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille, de la commission de coordination pour l'offre de soins de proximité est unique en France.

Elle sera confirmée par la signature d'une charte d'engagements réciproques entre ses membres, au mois de septembre 2011.

La loi hôpital, patients, santé et territoires prévoit deux commissions de coordination dans les domaines de la prévention et du médico-social.

Dans ce même état d'esprit, l'Agence régionale de santé Paca a pris l'initiative de créer une commission qui lui est propre dans le domaine de l'offre de soins et de services de proximité en partenariat étroit avec la préfecture de la région Paca et le Conseil régional Paca.

> Composition

La commission de coordination pour l'offre de soins de proximité rassemble les services de l'Etat, les collectivités locales, les représentants des professionnels de santé (libéraux, centres de santé, maisons de santé, réseaux de santé...), l'assurance maladie, les facultés de médecine, les instituts de formation infirmiers, la Fédération de l'hospitalisation publique, les services à la personne, le Comité régional d'éducation pour la santé, Observatoire régional de la santé et l'Observatoire régional des urgences.

> Objectifs

La commission de coordination pour l'offre de soins de proximité a pour ambition d'assurer la coordination et la cohérence des actions entreprises par l'ensemble des intervenants publics et privés dans le champ de l'offre de santé et de services de proximité.

Elle vise l'intégration de la politique de santé et des autres politiques publiques pour mettre en œuvre une **action efficace sur les déterminants de la santé** et permettre la coordination opérationnelle des intervenants, **lisible pour les acteurs de santé** dans la perspective d'un guichet unique.

La commission de coordination pour l'offre de soins de proximité s'inscrit dans les objectifs de l'agence qui sont :

- le renforcement de l'intégration des politiques poursuivies par les différents acteurs,
- l'amélioration de l'accès aux soins,
- la modernisation des pratiques
- le renforcement de la qualité et la sécurité des soins.

> Projets

Quatre projets animent d'ores et déjà la commission.

- La gouvernance de la plateforme d'appui aux professionnels de santé (PAPS), en service dès juillet, et qui se présente comme le « guichet unique » pour l'installation des professionnels de santé et l'exercice en libéral.

Cette plateforme offre différents services : un site internet à construire avec l'ensemble des partenaires (information et simplification administrative), un accompagnement coordonné pour les professionnels de santé à chaque étape de leur vie professionnelle et la mise à disposition d'outils notamment de systèmes d'information (répertoire opérationnel des ressources, messagerie sécurisée, terminal des urgences pour les maisons médicales de garde...).

- Le suivi et la mise en œuvre des préconisations du schéma régional d'organisation des soins ambulatoire.
- Le partage d'informations et d'expériences relatives à la coordination territoriale des soins et services de proximité : maisons de santé, pôles de santé, plateformes locales de services, maisons médicales de garde.
- L'articulation concertée des financements sur les projets de coordination avec la mise en place en septembre d'un comité des financeurs.

> Planning

La commission de coordination pour l'offre de soins de proximité va se réunir au moins deux fois par an.

Dès septembre, différents groupes de travail opérationnels seront constitués pour faire vivre les objectifs que l'ensemble des membres se sont fixés au sein de cette commission.

Prochain temps fort :

signature d'une charte d'engagements réciproques en septembre.

Date à préciser.

En présence des médias.

> Plus d'infos

www.paca.paps.sante.fr

Mise en ligne juillet 2011.

Contacts Presse

Agence régionale de santé Paca

Standard presse : 04 13 55 85 10 /

Valérie Bourgeois : 07 87 00 56 31– valerie.bourgeois@ars.sante.fr

Christophe Barrières : 04 13 55 83 71 christophe.barrieres@ars.sante.fr